



Programme de formation



Module H.T.A

Formation initiale

 **EN PRÉSENTIEL**
ou
 **EN VISIO-FORMATION**

Nombre : 12 stagiaires maxi
Durée : 1 jour
Dates et lieux : nous contacter
Réf. : HAB.I.E.HTA

Personnes concernées

Personnel électricien H.T.A :

- Toute personne réalisant une consignation pour travaux électriques d'entretien en HT, ou au voisinage sur des installations en HTA : électriciens, techniciens lors de travaux dans des postes HT/BT, monteurs et chefs d'équipe de réseaux électriques et d'éclairage public...

Pré-requis

- Avoir suivi le module tronc commun 2 en BT et être habilité aux travaux en basse tension (B1, B1v, B2, B2v, BC)
- Avoir son titre d'habilitation électrique
- Avoir des compétences techniques en électricité est obligatoire pour suivre cette formation

Objectifs

- Préparer à l'habilitation électrique et connaître les prescriptions à observer selon la réglementation en vigueur
- Identifier le risque électrique, savoir s'en protéger et appliquer les consignes de sécurité liées à la H.T
- Réaliser en sécurité des travaux sur des installations en Haute Tension

Démarche et moyens pédagogiques

- Alternance de séquences théoriques et d'études de cas pratiques, de jeux de rôles, de travaux en groupe
- Travaux pratiques réalisés sur des armoires électriques et des valises didactiques, avec des kits pédagogiques permettant d'effectuer des mises en situation concrètes
- Formation théorique et pratique en salle, suivie d'une séance de travaux pratiques sur sites ou au centre en sous groupe
- Moyens multimédias et audiovisuels, supports remis à chaque apprenant
- Une carte personnelle (type carte de crédit) vous sera remise et vous permettra de retrouver facilement :
 - votre mémo d'habilitation électrique
 - votre livret de prescription électrique
 - votre attestation de capacité
 - la date de votre prochain recyclage

Évaluation / validation

- Evaluation des connaissances théoriques sous forme de Q.C.M à la fin de la journée (durée : 30mn)
- Evaluation pratique du savoir-faire par mise en situation de travail, lors de la journée (dont minimum 3h de pratique)

Module H.T.A

Formation initiale

Programme

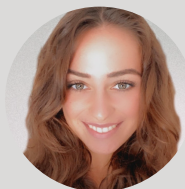
Enseignement théorique (0,5 jour) :

- Prescription au personnel, obligation de formation, définitions NF C 18-510, rôle et échange d'informations du chargé d'exploitation, de travaux électriques et de consignation
- Sensibilisation aux risques électriques :
 - Les obligations et responsabilités des différents acteurs
 - Statistiques sur les accidents d'origine électrique
 - Les différents risques d'origine électrique
- Connaître la structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques HT (ligne et poste)
- Énoncer les fonctions des matériels électriques des postes (fonction : commande, séparations, protections)
- Différencier les types de postes, et expliquer les principes de verrouillage et inter verrouillage pour les matériels concernés
- Les limites, zones et opérations liées dans l'environnement HT
- Les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés
- Matériel de protection individuel et collectif, citer leurs fonctions
- Citer les différents travaux hors tension avec ou sans pièces nues sous tension
- Définition des symboles d'habilitation, rôles et limite des opérations de chacun, rôle du chargé de travaux et de consignation
- Prescriptions et procédure d'exécution des consignations HT : décrire les opérations de consignation en 1 ou 2 étapes, décrire un régime de réquisition, analyse de risques
- Connaître et renseigner les documents applicables aux travaux et consignations

Enseignement pratique (0,5 jour) :

Etre capable :

- D'analyser les risques électriques, principe d'action, et le faire respecter ou de respecter les instructions du chargé de travaux ou chargé d'exploitation
- De rédiger les documents applicables, rendre compte de son activité
- De mettre en œuvre les procédures de consignation dans le cadre des travaux
- Éliminer le risque en voisinage renforcé et savoir manœuvrer un appareillage équipé de verrouillage et d'inter verrouillage
- De protéger la zone de travail par délimitation, par obstacle ou isolation



Lou CACOULT

Assistante de direction

☎ 02.46.65.08.91

🌐 www.ndingenierie.fr

✉ assistante.ndi@gmail.com

📍 62 Rue George Sand - 37 000 Tours



En cas de personnes en situation de handicap, merci de prévenir la référente handicap de l'entreprise afin d'étudier ensemble votre situation ☎ 02.46.65.08.91